

Conseil communal de Lausanne

Postulat : Plus de démocratie avec le budget participatif

La démarche participative permet l'implication directe des Lausannoises et Lausannois, et permet ainsi une appropriation du sujet traité par l'ensemble de la population. Une telle démarche complète l'activité du législatif et de l'exécutif de la Ville. Tous les partis politiques s'accordent pour valoriser cette approche. La démarche participative est un outil important pour une démocratie dynamique et immanente. Par exemple, la Ville de Lausanne a lancé récemment une démarche participative pour repenser la place de la Riponne,

Un acte important et lourd d'impact pour notre communauté est le budget de la Ville. A travers celui-ci, ce sont des décisions cruciales qui sont prises. Où va-t-on investir ?, Comment va-t-on gérer la dette qui sera reportée sur les générations futures ?, Quelles sont les prestations que la Ville doit absolument fournir et quelles sont les prestations qui ne sont pas ou plus de son ressort ?

Au vu de son importance pour la population, de nombreuses villes, de toutes tailles, ont fait le choix d'ouvrir leur budget à une démarche participative. On peut citer des villes telles que Porto Alegre, Paris ou Metz. Cette approche, appelée « budget participatif » permet à la population d'une ville de décider de l'allocation d'une partie du budget, cette somme variant typiquement entre 10 CHF et 60 CHF par habitant. Une telle démarche est typiquement être utilisée dans le cadre de projet d'aménagement urbain, mais également pour faire des économies en demandant de choisir les projets ou prestation à abandonner.

Ce postulat invite à la Municipalité à mettre en place une démarche de budget participatif. Cette démarche pourrait se faire à l'occasion de chaque budget et permettrait ainsi de valider certains choix et priorités du budget. Le choix des thèmes pourrait se faire dans le cadre d'une discussion préalable au Conseil Communal, sur la base de propositions de la Municipalité. La démarche pourrait porter sur un budget annuel total de 15 millions de CHF.

Lausanne, le 23 octobre 2017

Fabrice Moscheni

Conseiller communal UDC



Guy Gaudard



Xavier DeHaller